

Cote du document: EB 2020/129/R.14/Add.1
Point de l'ordre du jour: 7 b) iii) a)
Date: 23 mars 2020
Distribution: Publique
Original: anglais

F



Investir dans les populations rurales

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays – République de Sierra Leone

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques

Oscar A. Garcia

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Hansdeep Khaira

Chargé de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2261
Courriel: h.khaira@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-21 avril 2020

Pour: Examen

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays – République de Sierra Leone

A. Contexte

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a procédé en 2019 à la première évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour la République de Sierra Leone; cette évaluation a couvert la période allant de 2003 à 2018. L'accord conclusif de l'ESPP figure en appendice au nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) relatif à la période 2020-2025.
2. Pour un pays sortant d'une guerre civile prolongée, la période qui a suivi 2003 a été dynamique et caractérisée par la reconstruction des secteurs économiques et productifs et la réorientation vers une croissance durable. L'équipe d'évaluation a observé que le portefeuille du FIDA était convenablement harmonisé avec les priorités nationales et les stratégies du pays. La décision de passer au développement de la commercialisation dans le secteur agricole au lieu de continuer à fournir des intrants et des infrastructures agricoles de base en rendant les services de finance rurale accessibles et abordables a été judicieuse. La conception des projets était simple et l'exécution peu exigeante, notamment parce qu'elles étaient axées uniquement sur deux thèmes: la production agricole et la finance rurale.
3. Le portefeuille a eu des retombées impressionnantes, les cibles ayant été atteintes à hauteur de quasiment 100%, voire 100%. De vastes surfaces de terre jusque-là inutilisées sont aujourd'hui couvertes de riz. Les services financiers ont effectivement atteint les zones rurales, et sont devenus accessibles pour plus de 200 000 ménages. Quelque 88% des banques communautaires et 83% des associations de services financiers appuyés par le portefeuille sont viables sur le plan opérationnel. On a observé des évolutions économiques positives, comme l'accroissement de la productivité du riz et du cacao et la hausse des revenus des bénéficiaires.
4. Malgré les remarquables résultats obtenus, il convient de signaler certaines insuffisances. Premièrement, il n'y a pas eu véritablement d'inclusion financière car les petits exploitants agricoles n'ont représenté qu'une petite proportion de la clientèle des institutions de finance rurale. Deuxièmement, il y a eu effectivement des excédents de riz, mais ils n'ont pas été efficacement acheminés jusqu'aux marchés car les interventions relatives à la commercialisation n'ont pas fonctionné comme prévu. Troisièmement, les jeunes ont bénéficié des activités des projets, mais le FIDA ne disposait pas d'une stratégie spécifique fondée sur une évaluation des besoins qui lui aurait permis de mobiliser les jeunes dans le secteur agricole au titre de ses projets.
5. Enfin, l'équipe d'évaluation constate que les ressources du bureau de pays du FIDA ont été mises à dure épreuve par l'ampleur des opérations et le nombre et l'éparpillement géographique des projets. Le FIDA n'a pas été en mesure d'exploiter pleinement son potentiel s'agissant de contribuer au développement rural en participant à l'élaboration des politiques et en établissant des partenariats stratégiques au niveau national.
6. Les recommandations formulées dans le cadre de l'ESPP ont été les suivantes:
 - i) intensifier l'impact de la croissance agricole en matière de développement, en mettant davantage l'accent sur le renforcement des liens tout au long des filières;
 - ii) promouvoir la diversification avec plus de vigueur, comme une stratégie permettant d'améliorer la nutrition et de renforcer la résilience économique;

iii) amplifier les interventions dans le domaine de la finance rurale en tirant parti des structures existantes et en faisant mieux connaître la finance rurale dans le pays; iv) trouver un juste équilibre entre l'intérêt quasi exclusif accordé actuellement à l'établissement et au contrôle des projets individuels et l'intérêt accordé à la gestion du programme de pays; et v) affiner le ciblage du portefeuille de pays en transversalisant la question des jeunes dans la cadre d'une stratégie de pays spécifiquement consacrée à cette question.

B. Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

7. Les trois objectifs stratégiques de pays sont particulièrement pertinents au regard des priorités définies par le Gouvernement dans le secteur agricole et des propres objectifs stratégiques et domaines d'action du FIDA, et tiennent compte des priorités formulées dans le cadre de l'ESPP. En particulier, l'objectif 2 traduit fidèlement les priorités du FIDA dans le domaine de la finance rurale.
8. **Ciblage.** Le nouveau COSOP place explicitement les personnes handicapées parmi les membres du groupe cible et propose à cet égard de collaborer avec les organisations compétentes, notamment non gouvernementales. On ne peut que s'en réjouir. D'un autre côté, il faut que l'objet de ce type de partenariat comprenne également une évaluation des besoins des personnes handicapées. Les résultats faciliteront la conception d'interventions qui leur conviennent. En outre, il conviendrait d'énoncer dans les futurs projets la façon dont les interventions concernant ce groupe seront concrètement intégrées dans les projets.
9. Le COSOP décrit également les moyens utilisés pour améliorer le ciblage géographique des interventions. On sélectionnera les futures interventions en fonction des caractéristiques agroécologiques et des facteurs de développement des marchés qui conviennent, en donnant la préférence aux lieux qui enregistrent des taux de pauvreté élevés. Cette démarche aidera à privilégier l'optimisation de l'impact, mais l'équipe du Bureau indépendant de l'évaluation met en garde contre une expansion trop rapide des zones d'intervention des projets. De plus, les organisations de producteurs restant les principaux points d'entrée des projets, il conviendra de prévoir dans la conception des futurs projets des mécanismes permettant de prévenir l'accaparement par les élites.
10. **Principaux partenariats stratégiques.** Le nouveau COSOP vise à mobiliser un certain nombre de ministères – par exemple, le Ministère de la protection sociale, de la parité et de l'enfance concernant les activités liées au système d'apprentissage interactif entre les sexes, et le Ministère de la santé et de l'assainissement concernant la prise en compte de l'enjeu nutritionnel dans les projets. Cet élargissement des partenariats est capital car il permet non seulement de tirer parti des connaissances spécialisées des ministères compétents mais également de renforcer les capacités de ces ministères, ce qui s'inscrit dans le droit fil des conclusions de l'ESPP.
11. **Innovation et reproduction à plus grande échelle.** Le nouveau COSOP fait état d'un certain nombre d'innovations dont la promotion sera assurée dans le cadre du programme de pays, notamment la possibilité pour les jeunes de devenir prestataires de services ou entrepreneurs chargés des travaux routiers, et l'accent placé par les fermes-écoles sur l'arboriculture. La plupart de ces innovations ont été expérimentées dans des projets appuyés par le FIDA et ont démontré leur efficacité. De plus, compte tenu de l'influence dont jouit le FIDA dans le secteur agricole en Sierra Leone et de sa longue expérience, la reproduction à plus grande échelle constitue une dimension importante des activités qu'il mène dans le pays. Cependant, la stratégie de reproduction à plus grande échelle ne doit pas être appliquée exclusivement aux projets financés par le FIDA mais englober d'autres instruments, notamment la participation à l'élaboration des politiques qui pourrait permettre d'intégrer les approches à l'efficacité démontrée dans les stratégies et programmes nationaux.

12. **Autres observations.** La pérennité des avantages après l'achèvement des projets demeure l'un des problèmes les plus préoccupants, notamment compte tenu du contexte fragile de la Sierra Leone et des ressources limitées dont dispose le pays pour poursuivre les activités financées par les donateurs. Ce point est brièvement évoqué dans le COSOP, mais il faudra que chaque projet soit assorti de stratégies de retrait précises et exhaustives.

C. III. Observations finales

13. L'équipe du Bureau indépendant de l'évaluation salue le fait que le nouveau COSOP pour la République de Sierra Leone tient compte des principales recommandations formulées dans le cadre de l'ESPP pour améliorer la gestion du portefeuille. L'analyse de certains aspects devra être approfondie lors de la conception des futurs projets, notamment les moyens concrets à employer pour garantir l'insertion des groupes vulnérables dans les organisations de producteurs et les filières, et l'intégration de stratégies de retrait à des fins de durabilité.